



ASSEMBLEE PRIMAIRE EXTRAORDINAIRE

L'assemblée primaire de la Commune de Noble-Contrée est convoquée le

Lundi 11 octobre 2021 à 20h00

à la salle de gymnastique de Miège

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Information sur la gestion des déchets
3. Approbation du règlement communal sur la gestion des déchets
4. Divers

Correctif/précision concernant les conditions d'accès :

Il ne sera pas obligatoire de présenter de certificat Covid à l'entrée. Toutefois, d'autres mesures de protection seront prises telles que l'obligation du port du masque ainsi que le traçage des participants.

De plus, nous vous informons que le règlement communal sur les déchets peut être consulté sur notre site Internet www.noble-contree.ch ou à notre guichet d'accueil.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Stéphane Ganzer

Samuel Favre

Président

Secrétaire communal